

soldats du gouvernement provisoire) pour les forcer à se débânder afin d'aller au secours de leurs foyers. Ce dernier mouvement n'eut pas lieu. Ces choses se passaient les journées du 14, 15 et 16 février, pendant qu'à Ottawa nous étions sous l'impression que tout se calmait. Ce projet insensé eut l'effet de fortifier le gouvernement provisoire. A peu près tous les Français jusque-là opposés à ce gouvernement et qui ici sont qualifiés du titre de rebelles, se rallièrent au parti. Les Écossais et grand nombre d'autres en firent autant. Pendant ce temps, un jeune Métis français fut fait prisonnier; bientôt il s'enfuit saisissant un fusil à deux coups. Par un concours de circonstances inconnues, il fit feu sur un jeune Écossais, du nom de Sutherland, qu'il tua. Traqué par ceux qui l'avaient déjà capturé, il se défendit avec une énergie et une vigueur qui firent comprendre quelle serait la nature de la lutte qui s'engagerait avec des centaines de ses semblables.

"Une intimation portée au président Riel lui fit répondre : " Je veux la paix, mais " je suis prêt pour la guerre, et puisque vous la voulez, nous allons commencer de suite." Cette réponse et les efforts des gens sensés, mirent le désarroi dans le camp où la plupart n'étaient point venus avec l'intention de se battre; tous se dispersèrent dans la soirée du 16. Le 17 au matin, une partie des gens du Portage crurent qu'il pourraient retourner. Ils parurent en vue du Fort Garry, mais à une certaine distance dans la prairie. De suite une trentaine de cavaliers furent envoyés avec l'ordre de les faire prisonniers. Tout le monde s'attendait à de la résistance; heureusement elle n'eut pas lieu, tous mirent bas les armes et furent faits prisonniers au nombre de 48. Le capitaine Boulton, jugé par une cour martiale, fut condamné à mort. Les sollicitations des commissaires, du clergé et de la famille Sutherland (dont le fils avait été tué) obtinrent sa grâce. Ces déplorables événements firent faire un pas en arrière aux arrangements. Les délégués étant nommés, ils devaient partir et tout semblait devoir s'accorder. Parmi les prisonniers se trouvait un nommé Scott, celui-là même qui, amené du Canada par M. Snow, faillit l'assassiner à la Pointe-du-Chêne. En passant à Winnipeg dans la nuit du 13 ou 14, Scott entra dans la maison d'un nommé Coutu, parent de M. Riel, et où ce dernier allait souvent. Il s'informa si le Président était là, dans l'intention de le tuer, disent les uns, ou de le prendre en otage suivant d'autres versions. Scott fait prisonnier exaspéra les autorités et j'ai la douleur de vous dire que cet infortuné fut condamné à mort par une cour martiale et fusillé le 4 du courant.

"Une expédition est partie hier, envoyée par le gouvernement provisoire vers le Portage. Je n'en connais pas exactement le but et encore moins le résultat. Si cette expédition réussit sans effusion de sang, j'espère un peu que nous aurons le calme et que les délégués partiront.

"Vous comprendrez facilement la difficulté de ma position dans les circonstances actuelles. Il ne serait que trop facile de causer de la division, mais je considère que ce serait le plus grand des malheurs. Je veux au contraire travailler à l'union et au rétablissement de la paix; car les Sauvages profiteraient de ces désunions. Mon action ne peut qu'être lente, car le gouvernement comprendra facilement qu'il faut une prudence extrême dans les conjonctures présentes. J'ai eu aujourd'hui une entrevue avec M. le Président pour l'assurer des intentions droites et généreuses du gouvernement. Je l'ai prié de ne pas tenir compte des criaileries de certains journaux, de bien se persuader que le Canada ne veut pas et ne peut pas vouloir la destruction ou l'asservissement du peuple du Nord-Ouest.

"Toute la population française (à l'exception d'une petite fraction soudoyée, dit-on) est convaincue que le plus triste sort qui pût lui échoir en partage était de passer sous le gouvernement de M. McDougall et de ceux qui l'avaient accompagné ou précédé. On croit ici à une organisation régulière tramée à l'insu du gouvernement (mais qu'il aurait dû prévoir et connaître,) dans le but de chasser du pays ou au moins d'y réduire à une sorte de servage les Métis français de la Rivière-Rouge et de tout le Nord-Ouest. C'est cette pensée qui exaspère le peuple. Le temps et les bons procédés pourront seuls cicatrifier la plaie profonde et horrible qui vient d'être faite. C'est pourquoi je me permets d'observer humblement au gouvernement qu'il faudra prendre des mesures pour retarder l'émigration, car dans l'exaspération des esprits, les nouveaux venus courraient de grands dangers.